

Rendez-vous avec Mme Cartron et M. Oliva le 7 décembre 2017

(sociétés Redman et Eiffage – chantier Norma)

La phase de construction de la tour faisant face à l'école devant bientôt commencer, Mme Cartron a proposé au Directeur et eux représentants de parents d'élèves un rendez-vous. Ce rendez-vous avait pour objectif de présenter le calendrier et l'organisation du chantier, tout en prenant note des observations du Directeur et des parents d'élèves sur les éventuelles répercussions pour l'école.

M. Oliva a remis en plusieurs exemplaires :

- un livret d'accueil de 22 pages (document, interne en principe, récapitulant l'organigramme, le plan, les mesures de sécurité) ; une page intéressante – page 9 – récapitule les mesures de prévention des nuisances de la société Eiffage ([cf document joint](#)) ;
- un document de 35 pages intitulé « *note d'organisation du chantier* » ; c'est aussi un document interne ; il contient notamment les coordonnées des personnes à contacter en cas d'incident, le calendrier et plusieurs plans très précis décrivant l'emplacement des palissades, voies d'entrée-sortie des camions, rayon d'intervention de la grue, plans du bâtiment à construire.

Les informations suivantes ont été échangées de part et d'autre :

1. M. Oliva a noté les horaires d'arrivée-sortie d'école (une fourchette large a été donnée) + les horaires de récréation ;
2. une « base-vie » (lieu de vie des ouvriers quand ils ne sont pas sur le chantier > douches, toilettes, vestiaires...) vient d'être installée autour du chantier : elle est devant l'école pour l'instant ; elle sera de l'autre côté, rue Jean Jaurès, à partir de début février 2018 ;
3. une palissade pleine de 2 m entourera le chantier ;
4. il y aura deux entrées-sorties de camions : une côté rue Jean Jaurès, une côté rue Paul Lafargue avec sortie des camions sur le carrefour Arago-Paul Lafargue, donc juste devant l'entrée de l'école. Ce point a donné lieu à une longue discussion ; voir plus bas ;
5. le travail des ouvriers commence à 7H et finit en moyenne vers 17H, mais peut parfois se prolonger jusqu'à 19H ;
6. quand des phases de travaux très bruyants interviendront, une information sera préalablement donnée au Directeur et aux parents d'élèves ; M. Remaud a donné ses coordonnées téléphoniques, y compris portable + mail.
7. Il y aura notamment un « recépage » (= sorte de raclage latéral) du sol pendant 3 semaines en mars ou avril ; ce sera aussi bruyant que les gros marteaux piqueurs du mois d'octobre. Il est possible que ces nuisances perturbent les récréations. M. Oliva préviendra l'école le plus tôt qu'il pourra.
8. Le gros-oeuvre sera terminé en décembre 2018
9. Une boîte mail pour les informations non urgentes a été créée par Mme Cartron et M. Oliva.

L'adresse exacte sera communiquée rapidement.

10. Mme Cartron a aimablement accepté de participer aux lots de la kermesse.

11. M. Oliva a noté les dates du carnaval et de la kermesse pour qu'il n'y ait pas de nuisances ces jours-là.

La sortie des camions sur le carrefour devant l'entrée de l'école

Initialement, la sortie de ne devait pas se situer ici mais rue Jean Jaurès. Le commissaire de la Défense a cependant obligé la société Eiffage à mettre sa base-vie rue Jean Jaurès, car elle prenait trop de place sur la rue Paul Lafargue qui est une voie prioritaire.

Eiffage n'a donc eu d'autre choix de mettre l'une des deux sorties de camion sur ce carrefour, devant l'entrée de l'école. Cet emplacement sensible ne semble avoir ému personne jusqu'ici, puisque le commissaire l'a validé. Le Directeur n'a jamais été avisé ni consulté sur ce point.

M. Oliva a bien noté qu'il faudrait un maximum de prudence. Un « homme trafic » a été prévu et sera présent de 6H30 jusqu'à la fermeture de fin de journée du chantier.

Intensité du trafic : 8-10 camions par jour.

Gros volumes : 2 fois par jour, à 7H et 11H (horaires moins gênants pour l'école).

Contenu des camions : béton, matériel, déchets.

Idée : envisager de demander à la mairie qu'un agent municipal soit aussi affecté sur ce carrefour, en plus de la rue Paul Lafargue le matin à 8H15 et le soir à 16H15.

M. Remaud a insisté sur le fait qu'il ne faudrait jamais qu'un véhicule du chantier stationne rue Paul Lafargue côté école (zone barrières vertes + grilles blanches). [Cf document joint.](#)

Mme Cartron et M. Oliva ont été sincèrement remerciés pour leur initiative, leur présence, leur écoute et la précision des informations données.